

AMIP

**Revue de presse hebdomadaire
n°166**

Semaine : du 12 au 16 octobre 2009

Cette revue de presse est réservée exclusivement aux membres de l'AMIP pour usage

L'opinion du 14/10/09

200 000 décès chaque année à cause de faux médicaments antipaludiques Un médicament sur quatre est faux dans les pays en développement

L'ancien président français Jacques CHIRAC a lancé lundi à Cotonou (capitale économique du Bénin) une campagne internationale contre les médicaments contrefaits et appelé à une conférence mondiale en 2010 à Genève en vue d'une convention internationale de lutte contre les faux médicaments.

« Qu'on ne me dise pas qu'il ne s'agit pas d'un crime, a-t-il annoncé en s'appuyant sur des données alarmantes de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) : un médicament sur quatre est faux dans les Pays en développement et 200 000 décès pourraient être évités chaque année si les médicaments prescrits contre la paludisme étaient conformes à la réglementation et capables de traiter réellement la maladie. « De toutes les inégalités, la plus blessante est l'inégalité devant la santé » a déclaré M.CHIRAC en lançant son rappel de Cotonou devant plusieurs présidents africains (Bénin, Togo, Sénégal, Burkina Faso, Niger)

L'opinion du 15/10/09

Couverture médicale

Mme BADDOU appelle à la rénovation de la coopération Maroco-Française

La ministre de la santé, Mme Yasmina BADDOU a appelé, mardi à Rabat, à la rénovation de la coopération entre le Maroc et la France dans le sens de l'efficacité et la qualité, notamment au niveau de la gouvernance.

S'exprimant lors d'un séminaire d'évaluation de la coopération Maroc-France en matière de couverture médicale, Mme Baddou a rappelé que durant les quatre premières années de coopération (2005-2009), le partage de l'expérience française a permis aux acteurs marocains d'orienter leurs actions dans le cadre de l'extension de l'AMO (Assurance Maladie Obligatoire) et le lancement du RAMED (Régime d'assurance médicale pour les démunis)...

L'économiste du 16/10/09

Pharma : les industriels surpris par la tutelle

Après sa nomination à la tête de la direction du médicament et de la pharmacie, le nouveau directeur, Omar BOUAZZA, a accordé des audiences aux industriels pharmaceutiques. Pour la première fois, le directeur a tranché la délicate question des rapports au sein de la profession en recevant séparément les Marocains (AMIP) et les multinationales (MIS). Toutefois, les industriels n'ont pas compris l'insistance avec laquelle Omar BOUAZZA a soulevé la question des prix des princeps alors qu'aucune réglementation n'impose la production locale coupable du renchérissement de ces médicaments pointé du doigt par le ministère.

Eco plus du 16/10/09

L'AMO, cinq ans après ...

Un système encore perfectible

AMO a complètement changé la donne de l'assurance maladie au Maroc. Le taux de couverture de la population active a doublé en moins de cinq ans, passant de 15 à 30%.

Cependant, l'élargissement des prestations jusqu'aux soins ambulatoires, l'intégration des indépendants, les professions libérales, ces perspectives soulèvent une série de questions qui restent jusqu'à ce jour sans réponses. Des voix s'élèvent pour ouvrir un débat national sur l'ensemble des paramètres régissant le système de la protection sociale au Maroc...

Eco plus du 16/10/09

AMO, que reproche-t-on au régime ?

L'élargissement du périmètre des prestations passe par la constitution d'un matelas financier raisonnable. Dans un système contributif d'assurance sociale, l'étendue de la base des cotisations est un paramètre déterminant pour la viabilité du régime.

2,2 milliards de DH, c'est le montant des recettes de la CNSS au titre de l'AMO en 2008, contre 500 millions de DH de dépenses.

Pour beaucoup de gens, l'assurance maladie obligatoire (AMO) n'est pas encore une réalité concrète.

Elle relève tout simplement du rêve. Ce constat est vrai sur le plan subjectif étant donné que les marocains ne sont pas tous couverts par un système d'assurance santé obligatoire. Si on se réfère aux chiffres de 2008, l'effectif des assurés au titre de l'AMO, aussi bien dans sa partie publique (gérée par la CNOPS) que privée (confiée à la CNSS) ne dépasse guère le seuil des 4 millions de personnes ...

Eco plus du 16/10/09

« La réforme du secteur de la mutualité se pose avec acuité »

Fin connaisseur des systèmes de protection sociale dans le monde, A.KHOUJA dresse un « bilan d'étape » de l'AMO. Le secrétaire général du ministère de l'emploi estime qu'il est temps de dessiner les limites d'intervention de l'ensemble des composantes du système. Selon lui, la question de l'articulation entre le régime obligatoire et celui complémentaire est déterminante.

Vous avez participé cette semaine au séminaire d'évaluation de la coopération franco-marocaine dans le domaine de la couverture médicale de base.

En quoi consiste cette plate forme de coopération ?

Le cadre de cette coopération touche l'ensemble des sujets ayant trait à la mise en œuvre de l'AMO qui, faut-il le préciser, concerne aujourd'hui toutes les catégories des salariés, que ce soit dans le privés ou dans le public.

La couverture médicale concerne également la catégorie des économiquement faibles, appelée communément régime RAMED. Il y a cinq ans, nous étions à un taux de couverture national qui ne dépassait pas 15%. Aujourd'hui, nous sommes à 30%...

Eco plus du 16/10/09

Couverture médicale

Quel élan à la coopération maroco-française ?

La ministre de la santé Yasmina BADDOU, a appelé, mardi à Rabat, à la rénovation de la coopération entre le Maroc et la France dans le domaine de la couverture médicale de base, dans le sens de l'efficience et la qualité notamment au niveau de la gouvernance.

S'exprimant lors d'un séminaire d'évaluation de la coopération Maroc-France en matière de couverture médicale, Y.BADDOU a rappelé que durant les quatre premières années de coopération (2005-2009), le partage de l'expérience française a permis aux acteurs marocains d'orienter leurs actions dans le cadre de l'extension de l'AMO (Assurance Maladie obligatoire) et du lancement du RAMED (Régime d'assurance médicale pour les démunis)...
